ALORS QUE LA GENDARMERIE A DÉJÀ INTERCEPTÉ UN CAMION DE BOVINS EN PROVENANCE DE BORDJ-BOU-ARRERIDJ

La fièvre aphteuse s'étend à neuf communes avec 163 cas détectés à Bouira

C'est le branle-bas de combat contre la fièvre aphteuse au niveau de la wilaya de Bouira.

Hier, alors que les responsables des services agricoles procédaient aux formules d'usage pour demander via la wilaya, un quota supplémentaire de vaccins antifièvre aphteuse, tant le stock disponible est en cours d'épuisement, le directeur des services de la wilaya, Rachid Morsli annonce le chiffre de 163 têtes de bovins atteintes jusqu'à présent par la fièvre aphteuse.

D'après toujours le DSA, au niveau des 9 foyers où l'épidémie s'est déclarée, des postes de commandement opérationnels présidés par le P/APC et les services d'agriculture, sont installés avec abattage systématique des bêtes atteintes, vaccination immédiate de tout le cheptel existant au niveau de tout le territoire de ces foyers, isolement et désinfection des étables et interdiction de tout transfert ou transport d'animaux dans et en dehors de ces communes. Cela étant, outre ces mesures et en attendant l'arrivée du quota supplémentaire de vaccins pour procéder à la poursuite de la vaccination de l'ensemble du cheptel bovin existant au niveau de la wilaya, puisque la campagne de vaccination régulière qui a débuté le mois d'avril dernier à ce jour , a touché quelque 30 000 têtes de bovins sur les 50 000 existantes au niveau de la wilaya, le DFSA dira que les cellules de veille et la vigilance des services de la gendarmerie et des citoyens, ont permis d'intercepter durant la nuit de dimanche à lundi un camion plein de bovins en provenance de Bord-Bou-Arreridj vers la daïra de M'chédallah. Le lendemain, soit aux environs de 23 heures, des citoyens de Haizer ont téléphoné pour signaler un spéculateur qui aurait été aperçu dans les parages avec son camion plein de bovins et qui se dirigeait vers la région de Tikjda en empruntant la RN33. Là aussi, les services de la gendarmerie informés, ont déclenché sur-le-champ une opération de recherche dudit camion mais pour le moment, sans résultat.

Photo : D. R.

En tout état de cause, le DSA tient à rappeler que les campagnes de sensibilisation tenues le dimanche dernier à l'endroit des éleveurs, ont été concluantes puisque, les éleveurs désormais conscients de la gravité de la situation, informent les services vétérinaires dès l'apparition des premiers symptômes de cette maladie au sein de leurs bétails.

Y. Y.

500 logements attribués et des centaines de mécontents dans les rues de la ville

Comme il fallait s'y attendre, l'opération d'attribution de logements dans la ville de Bouira a été suivie par des dizaines d'actions de protestation au niveau de différentes rues de la ville.

Ainsi, dimanche, après l'affichage de la liste des 500 bénéficiaires de logements sociaux, dont plus de 300 ont été destinés au recasement, dès la matinée, les sièges de la commune et de la daïra, ainsi que les principaux carrefours de la ville dont celui du pont Sayah, qui fait face à la cité Aïnouche Hdjila, communément appelée cité évolutive, ont été pris d'assaut par des centaines de mécontents, sortis réclamer l'annulation de la liste.

D'après certains mécontents rencontrés sur les lieux, devant la cité évolutive, une cité construite en 1958 dans le cadre du plan Constantine, et dont la majorité des résidents qui occupent les 128 appartements de 32 m², sont devenus des familles nombreuses avec le plus souvent plusieurs enfants mariés avec enfants, dans le cadre du recasement, la commission de daïra a octroyé des logements pour 178 familles alors que la liste établie par le comité de quartier et remise aux autorités de la daïra comportait exactement 317 familles. Aussi, ce lundi, certains mécontents comme Berkane Salem fils d'un des premiers policiers de la ville de Bouira, qui habite la cité depuis 1961, ou encore Boutarène Abdelkrim qui, vit avec ses 6 frères dans la cité, n'ont bénéficié même pas d'un seul logement. Ou encore Limam Ahcène qui s'est vu octroyer un F3 avec ses 8 frères, tous mariés.

Cela étant, devant le siège de la daïra de Bouira, ils étaient des centaines de demandeurs de logements, à se rassembler pour dénoncer leur marginalisation. A l'intérieur et avec un service d'ordre rigoureux, le chef de daïra recevait tour à tour ces mécontents pour enregistrer leurs doléances, essayer de leur expliquer la manière avec laquelle a été établie la liste, et le cas échéant, les orienter vers la commission de recours en leur expliquant la procédure.

Cependant, malgré cette procédure, à l'extérieur, les personnes concernées continuaient à crier à qui voulait les entendre que la commission de la daïra qui avait établi la liste, a fait dans le deux poids deux mesures en citant pêle-mêle des cas de femmes célibataires qui auraient bénéficié de logements, de personnes qui auraient présenté des dossiers datant des années 1990 et qui en ont bénéficié alors que les familles qui ont déposé des dossiers dans les années 1980 ont été ignorées. Et Enfin, des étrangers à la commune, venus des autres communes et qui ont réussi, avec de l'argent à se faire délivrer de fausses résidences, ont réussi à avoir des logements. Des accusations lancées mais sans donner de preuves ni de noms de ces soi-disant étrangers.

Pour notre part, nous avons essayé de voir le chef de daïra mais celui-ci, étant occupé à recevoir les mécontents, il n'a pas pu nous donner son avis. Ce qui est sûr, c'est que, après plusieurs années d'attente, la cité évolutive, l'une des taches noires de la ville de Bouira, a eu enfin droit de cité même si le nombre de logements qui lui est octroyé dans le cadre du recasement, à savoir 178 logements, est jugé par les familles qui y habitent, insuffisant. Il y a également le recasement des familles de certains autres haouchs de la ville, ainsi que des logements sociaux pour des familles nombreuses vivant dans un seul F3 avec enfants et petits-enfants.

Y. Y.

BOUZEGUÈNE

Le village Aït-Ikhlef ferme la daïra, l'APC et 3 services publics

Quelques jours après le village Sahel qui a paralysé les services publics de Bouzeguene, les citoyens d'Aït-Ikhlef ont fermé hier les deux institutions de la daïra et de l'APC ainsi que la Sonelgaz, l'ADE et la SUCH.

Dans une déclaration rendue publique, ils justifient leur action musclée par la marginalisation dont ils disent être victimes, énumérant ainsi à l'envi plusieurs points consignés dans une plateforme de revendications.

Parmi ces revendications, figure en bonne place cette exigence de «la mise en lumière du POS» où il est exigé une décision définitive de l'implantation du projet d'hôpital ,façon de dire que si le village doit assumer les inconvénients du POS situé à hauteur de leur localité, ils sont aussi en droit d'en bénéficier des avantages. Les autres points qui se sont greffés à la plateforme de revendications ne manquent pas d'importance puisqu'ils sont tous liés à l'amélioration de leur cadre de vie. Ils concernent l'AEP, l'extension du réseau d'électricité, la relance des travaux du gaz de ville , le bitumage des routes, la réalisation d'une déviation, la prise en charge du problème de glissement de terrain et le lancement du projet de la salle polyvalente.

Les villageois menacent enfin de geler tous les projets publics entrepris dans le périmètre du POS se trouvant en amont du village si d'aventure l'Etat s'avise de tourner le dos à leurs revendications.

S. Hammoum

MILIANA

Un grand pas vers l'éradication du marché informel

Dimanche, dans l'après-midi, les autorités locales de la ville de Miliana ont procédé à l'attribution de 50 boxes et locaux commerciaux du nouveau centre commercial, moderne et fonctionnel, sécurisé, réalisé entre la salle omnisports et le Parc communal de la ville dans un délai d'une année.

Les 50 bénéficiaires, qui ont reçu leurs décisions d'attribution, ont été sommés alors de quitter le boulevard de Bab-El-Gherbi où ils se livraient à leurs activités, principalement la vente de fruits et légumes, en occupant toute la chaussée du boulevard, causant ainsi d'importants désagréments aux riverains.

On indique qu'une fois que ces commerçants auront occupé les emplacements attribués, les services de sécurité veilleront à ce qu'aucun nouvel étalage de produits ne soit toléré et les marchandises qui viendront à être exposées à la vente feront l'objet de saisie.

Lors de la distribution des décisions aux intéressés, un jeune connu comme étant une personne ayant eu des démêlés avec la justice a tenté d'intimider les autorités locales en proférant des menaces d'ameuter sa bande et de procéder à la fermeture de la mairie. En dehors de cet incident, considéré comme mineur, la distribution des titres d'attribution s'est déroulée dans le calme.

Cependant pour éradiquer tout Bab-El-Gharbi des étalages sauvages, il faudra raser la dizaine de baraquements, résidus de l'ancien site du marché où l'agence foncière a érigé un imposant bloc de logements avec, au rez-de-chaussée, des locaux à usage commercial. On indique que les occupants de ces baraquements se sont engagés à libérer les lieux puisqu'ils ont pris option pour l'acquisition de locaux commerciaux auprès de l'Agence foncière. Pour ce qui est du marché hebdomadaire, qui se tient le dimanche le long des remparts, à l'est de la ville, selon le responsable de l'Exécutif communal, il s'agit là d'un espace commercial qui profite aux habitants de toute la région, qui constitue des recettes pour la commune et pour les exposants.

Ce marché a l'avantage de ne se tenir que durant la matinée de dimanche, après quoi tout le boulevard qui longe les remparts est nettoyé. Cependant dès la rentrée scolaire, les sections proches des établissements scolaires seront interdites à l'étalage.

Karim O.